



Au 30 avril 2020

1/ Activité des branches en France (point de conjoncture Insee 23 avril 2020)

Estimation de la perte d'activité (impact sur la production par branche) liée aux mesures d'endiguement

(écart entre l'activité économique estimée pendant la période de confinement et l'activité d'une période « normale »)

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Branches	Part dans le PIB (en %)	Perte d'activité (en %)	Contribution à la baisse d'activité (en point de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-13	-0,2
Industrie manufacturière	14	-39	-5
Agroalimentaire	2	-5	-0,1
Cokéfaction et raffinage	0	-80	-0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; Fabrication de machines	1	-61	-1
Fabrication de matériel de transport	1	-72	-1
Fabrication d'autres produits industriels	6	-45	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-20	-1
Construction	6	-79	-4
Services principalement marchands	56	-38	-22
Commerce ; réparation automobile et motocycles	10	-55	-6
Transport et entreposage	5	-63	-3
Hébergement et restauration	3	-91	-3
Information et communication	5	-34	-2
Activités financières et d'assurance	4	0	0
Activités immobilières	13	-2	-0,2
Activités scientifiques et techniques ; services	14	-45	-6
Autres activités de services	3	-76	-2
Services principalement non marchands	22	-14	-3
TOTAL	100	-35	-35
dont principalement marchand	78	-41	-32
dont principalement non marchand	22	-14	-3

Lecture du tableau : au 23 avril 2020, l'activité économique aurait diminué de 35 % par rapport à une situation normale.

L'industrie, dont la perte d'activité estimée à 39 %, contribuerait à hauteur de 5 points de pourcentage à cette baisse.

2/ Consommation des ménages (point de conjoncture Insee 23 avril 2020)

Estimation de la perte (ou gain) de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Produits	Part dans la consommation (en %)	Perte / gain de consommation (en %)	Contribution à la perte de consommation (en point de %)
Agriculture, sylviculture et pêche	3	10	0
Industrie manufacturière	44	-36	-16
Agroalimentaire	15	9	1
Cokéfaction et raffinage	4	-75	-3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; Fabrication de machines	3	-49	-1
Fabrication de matériel de transport	6	-92	-5
Fabrication d'autres produits industriels	13	-62	-8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	0	0
Construction	2	-78	-1
Services principalement marchands	46	-32	-15
Commerce ; réparation automobile et motocycles	1	-79	-1
Transport et entreposage	3	-82	-3
Hébergement et restauration	7	-89	-6
Information et communication	3	-11	0
Activités financières et d'assurance	6	0	0
Activités immobilières	19	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	-56	-1
Autres activités de services	4	-79	-3
Services principalement non marchands	5	-37	-2
TOTAL	100	-33	-33

Lecture du tableau : au 23 avril 2020, la consommation finale des ménages aurait diminué de 33 %.

La consommation en biens industriels, dont la perte de consommation est estimée à 36 %, contribuerait à hauteur de 16 points de pourcentage à cette baisse.

3/ Prévission PIB, Déficit et Dette en 2020

Estimation de l'évolution du PIB en France sur l'ensemble de l'année 2020

En prenant en considération l'hypothèse d'un confinement d'une durée de 2 mois, le PIB français reculerait, selon les estimations produites par divers organismes, de -6% à -10% : la marge entre ces deux bornes illustrant les divers scénarios relatifs aux modalités et à la durée de la période de déconfinement ainsi qu'aux comportements de consommation des ménages (conservation de l'épargne forcée de 55 à 60 milliards d'euros constituée pendant de confinement, rattrapage ou trajectoires intermédiaires).

Scénario retenu par le gouvernement dans son projet de loi de finance rectificative adopté le 23 avril 2020

Le gouvernement anticipe une récession de 8%, un déficit public de 9% (après 3% en 2019) et une dette publique faisant un bon d'environ 17 points pour s'établir à 115% du PIB à fin 2020.

En conséquence, le plan d'urgence économique a été réévalué de 45 milliards d'euros initialement à plus de 110 milliards d'euros.

France - Plan d'urgence économique en milliards d'euros	Plan de soutien initial (mi-mars)	Plan de soutien réévalué (mi-avril)
Dispositif d'activité partielle	8,5	24
Fonds de solidarité pour les indépendants	1	7
Dépenses de santé exceptionnelles (matériel, masques, primes,...)	2	8
Autres mesures budgétaires (soutien ETI & PME, ménages, ...)	0	3
Report de charges fiscales et sociales	33	50
Soutien aux entreprises stratégiques fragilisées*	0	20
TOTAL	45	112

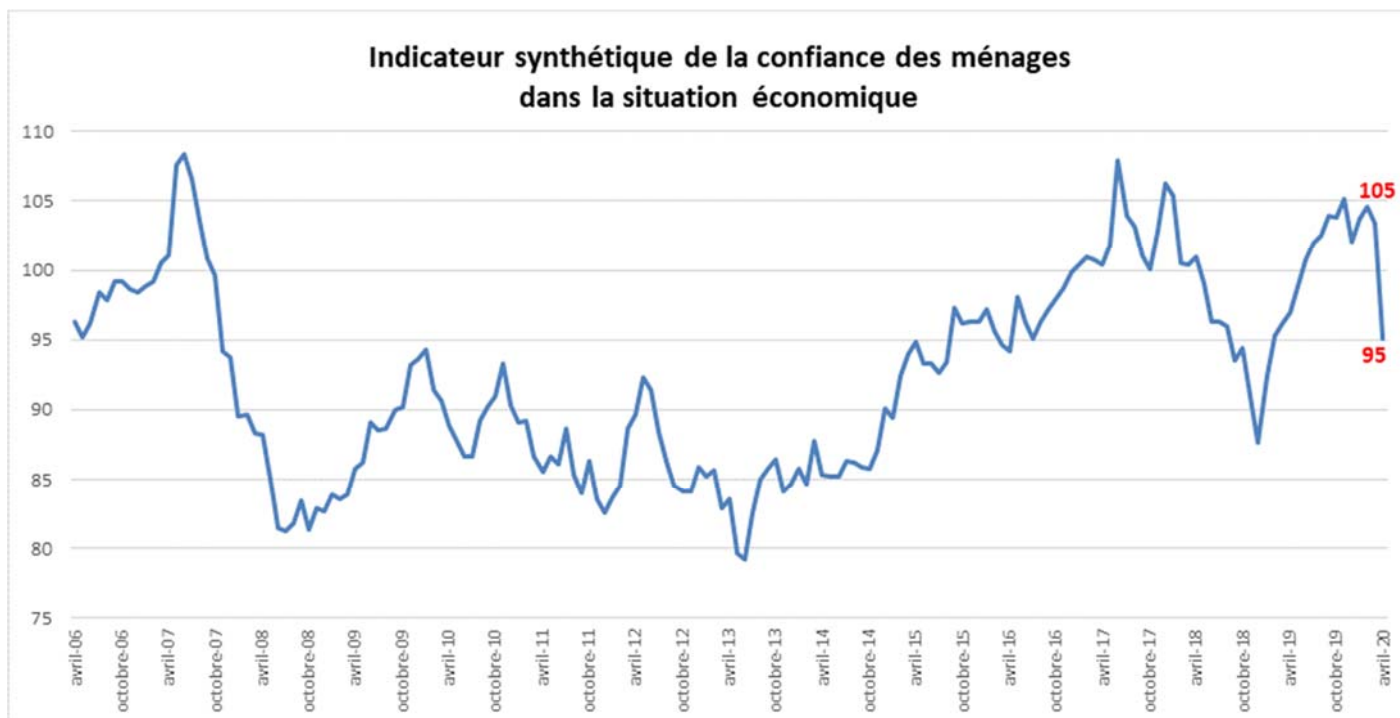
* 20 milliards d'euros en capital pourront être consacrés aux entreprises stratégiques via le compte spécial de l'Agence des participations de l'Etat.

4/ Confiance des ménages - Avril 2020

Chute inédite de la confiance des ménages en avril 2020 (source : Insee)

En avril 2020, avec la crise sanitaire, **la confiance des ménages dans la situation économique chute fortement comparé à début mars** : l'indicateur qui la synthétise perd 8 points, soit sa plus forte baisse depuis la création de l'enquête en 1972. Établi à 95, il se situe désormais en-dessous de sa moyenne de longue période (100).

Certaines des composantes de l'indicateur de confiance enregistrent des évolutions historiques : opportunités de faire des achats importants (le solde perd 43 points), situation financière future (-15 points), niveau de vie futur en France (-35 points), craintes relatives au chômage (+42 points).



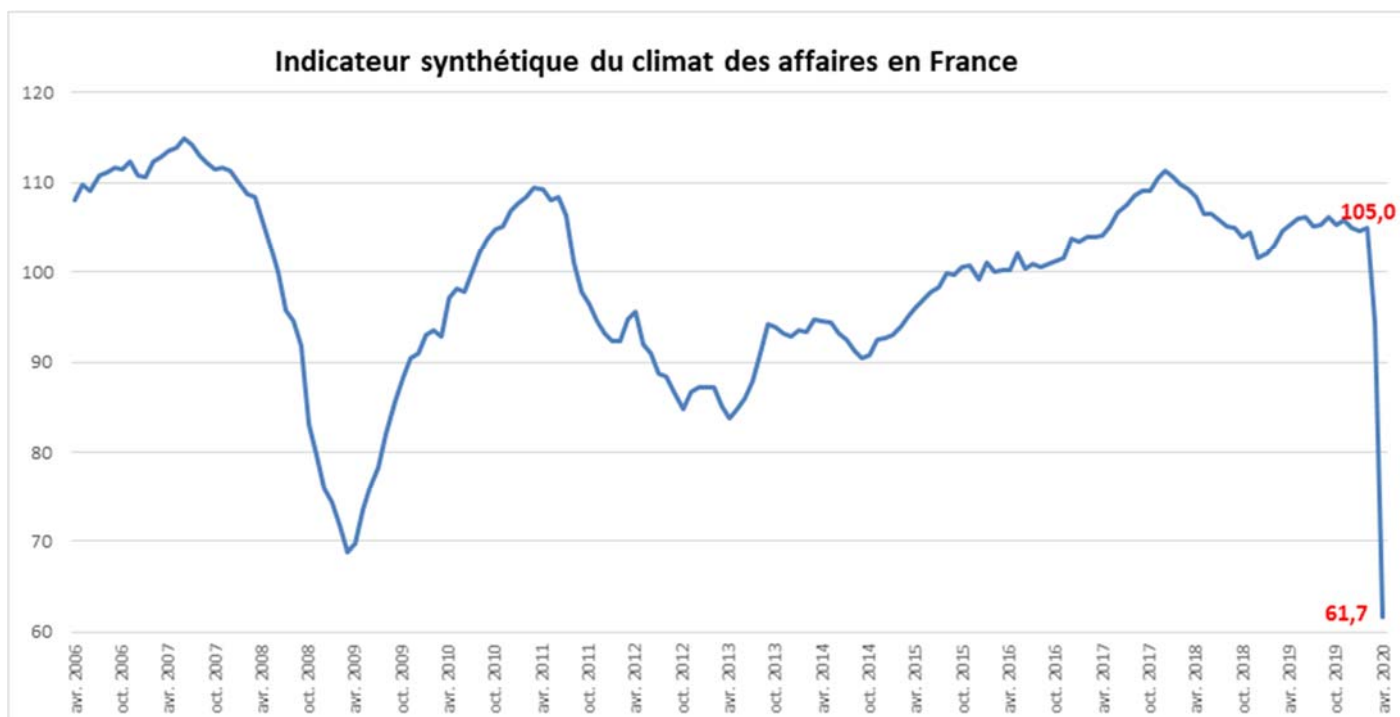
5/ Climat des affaires - Avril 2020

Le climat des affaires en France chute très lourdement en avril ... tout comme celui de l'emploi, dans des proportions inédites (source : Insee)

En avril 2020, **le climat des affaires** perd plus de 30 points (après -10 points en mars), soit sa plus forte baisse sur un mois depuis que la série existe. L'indicateur qui le synthétise s'établit désormais à 62, nouveau niveau plancher (le précédent était de 69 et avait été atteint en mars 2009).

Dans le détail, l'indicateur perd 16 points comparé à mars dans l'industrie (à 82), 24 points dans le commerce de détail (à 67) et 37 points dans les services (à 55). L'indicateur est non disponible en avril pour le secteur du bâtiment.

(pour rappel, la moyenne de longue période est de 100)

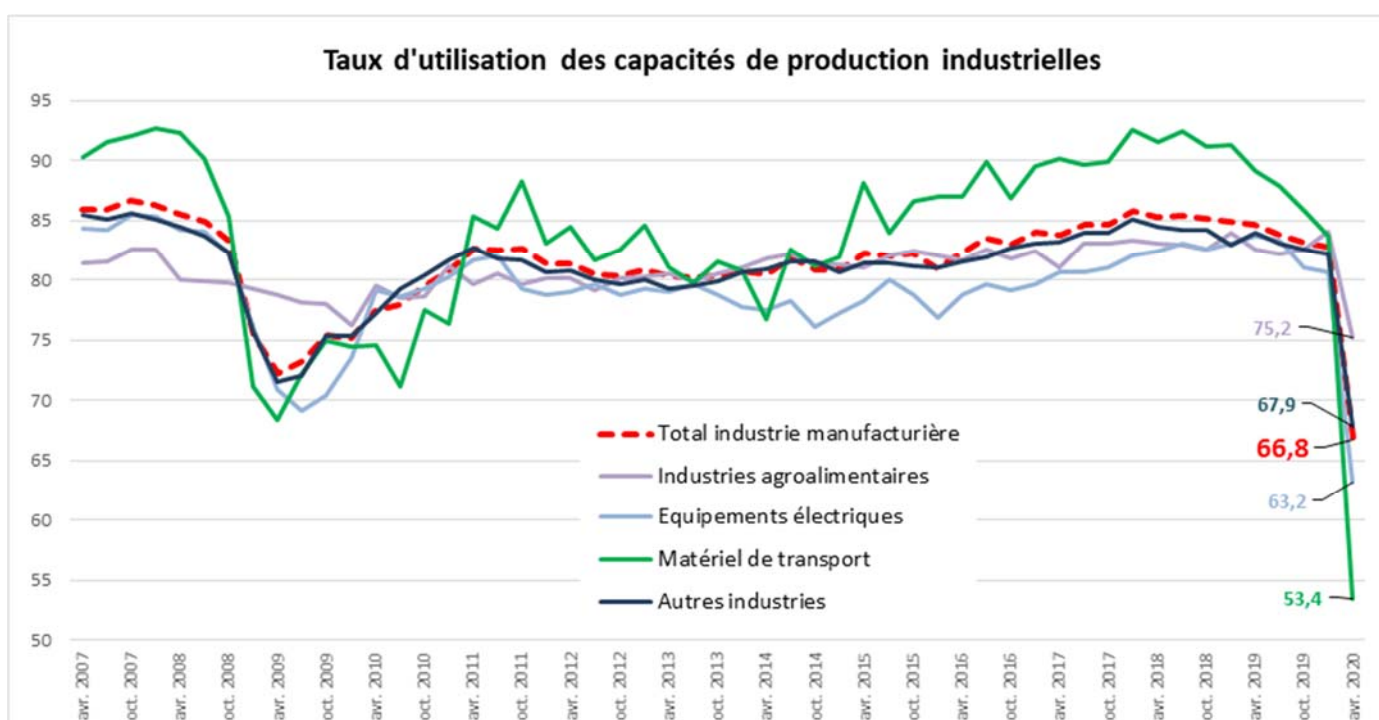


Le climat de l'emploi est également au plus bas. L'indice synthétique perd 25 points (après 11 en mars) et se situe à 70, soit son plus bas niveau depuis le début de la série.

6/ Taux d'utilisation des capacités de production industrielles - Avril 2020

Chute brutale en avril du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie (source : Insee)

En avril 2020, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie chute à 67%, alors que de nombreuses usines sont à l'arrêt du fait du confinement général de la population. (pour information : la moyenne de cet indicateur pour la période 1995-2019 était de 82,6%)



7/ Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en France à fin mars 2020

Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire (sources : DARES et Pôle Emploi - Focus spécial mars 2020)

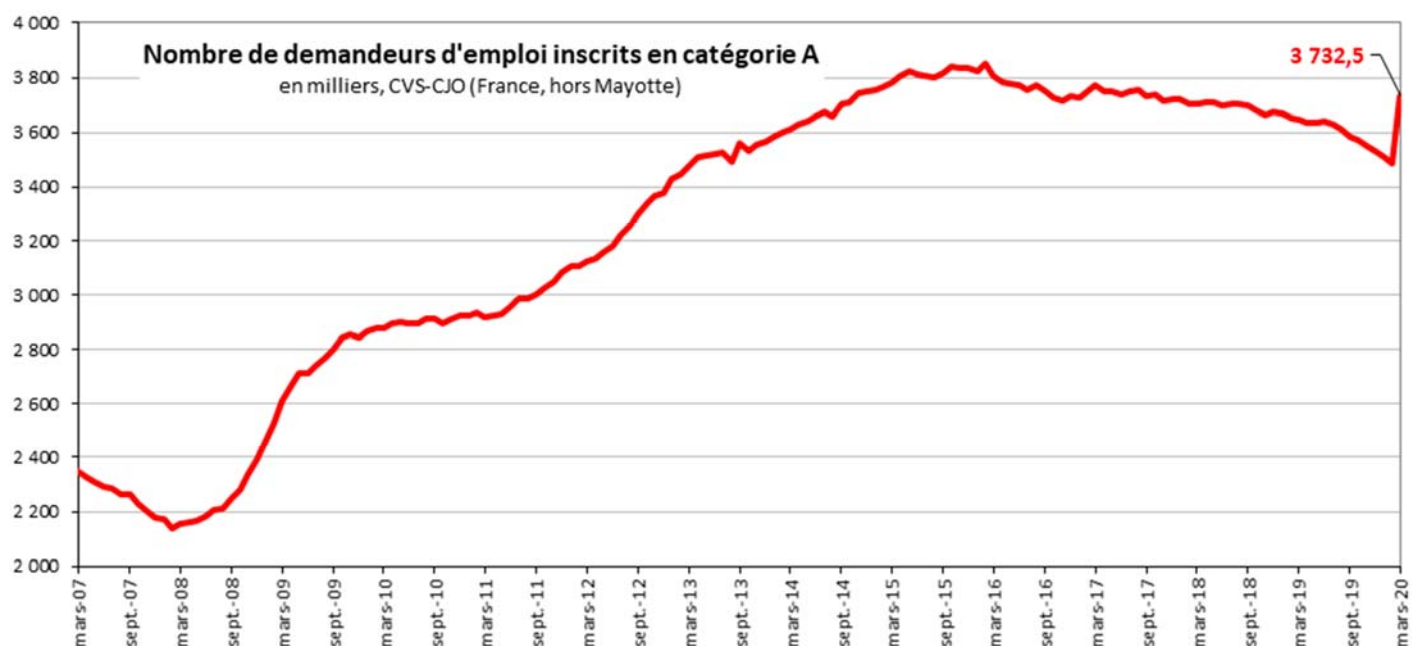
La DARES et Pôle emploi, en lien avec la publication sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2020 (<https://bit.ly/3f4Vs79>), apportent **exceptionnellement des précisions sur les évolutions intervenues sur le seul mois de mars afin d'éclairer la situation du marché du travail durant les premiers jours de la crise sanitaire.**

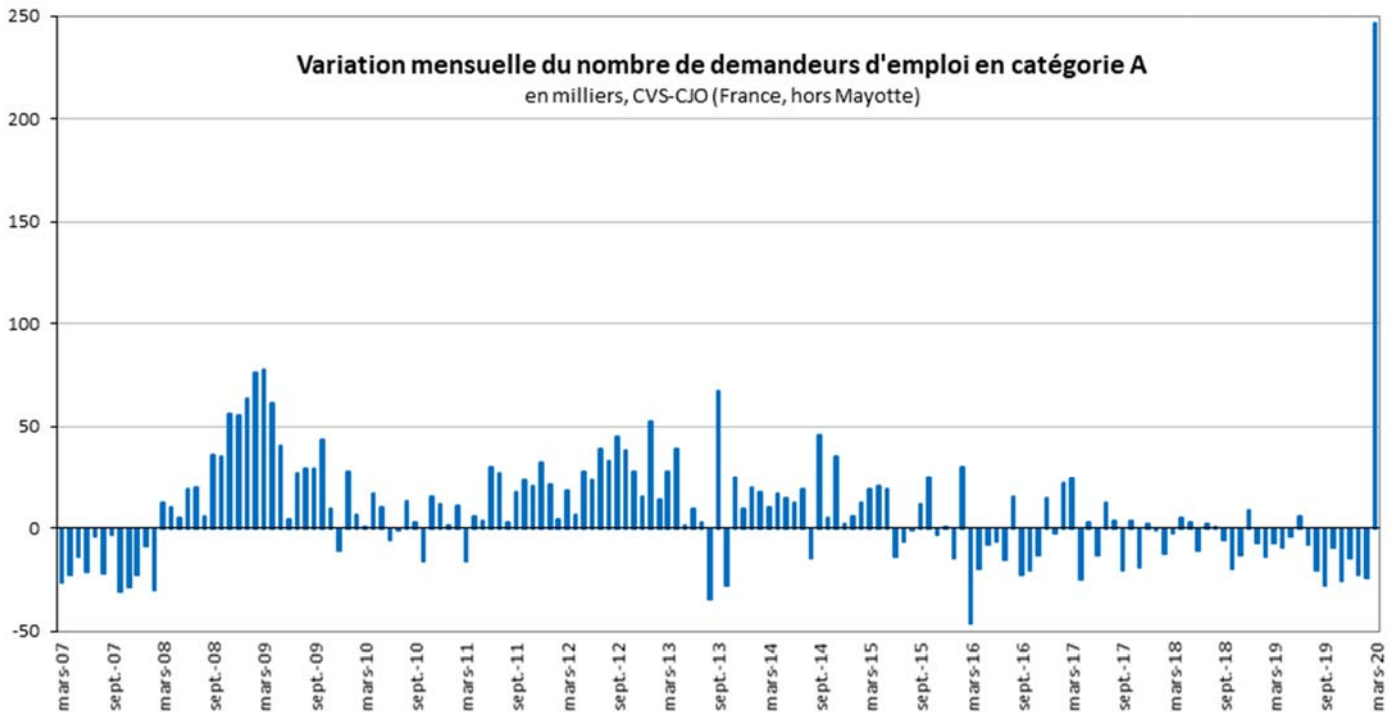
En mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A enregistre sa plus forte augmentation mensuelle depuis le début de la série en janvier 1996 avec +246 000 DE (soit +7,1%) et s'établit à fin mars à 3 732 500 de personnes. À titre de comparaison, la deuxième hausse mensuelle la plus conséquente, intervenue en mars 2009 durant la crise financière, était de +77 300. Fin mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A rejoint ainsi un niveau proche de celui de septembre 2017.

Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est notamment (et logiquement) portée par ceux qui recherchent un métier dans les secteurs de la construction, du bâtiment et des travaux publics, des services à la personne, de l'hôtellerie et du tourisme, du transport et de la logistique, du commerce et des métiers du spectacle.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle emploi - Dares, STMT





En Pays de Loire, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a progressé un peu plus rapidement qu'à l'échelle nationale au mois de mars : +9,6%, soit la plus forte progression après la Bretagne (+9,7%). On notera toutefois que ces deux régions étaient précédemment parmi celles dont le taux de chômage (et le nombre de DE) demeurait plutôt faible relativement à leur population active.

8/ Chômage partiel en France à fin avril 2020

Chômage partiel à la date du 28 avril 2020 (sources : Ministère du travail et Dares)

11,3 millions de salariés sont actuellement concernés par ces mesures sollicitées par 890 000 entreprises (et 1 060 000 établissements). Les demandes d'activité partielle sont en augmentation de 9% sur une semaine et concernent désormais 57% des salariés du privé en France.

Au total, depuis le début de la crise, ce sont 4,8 milliards d'heures chômées qui ont été demandées. En moyenne par salarié, 420 heures chômées sont demandées, soit plus de 12 semaines à 35 heures hebdomadaires.

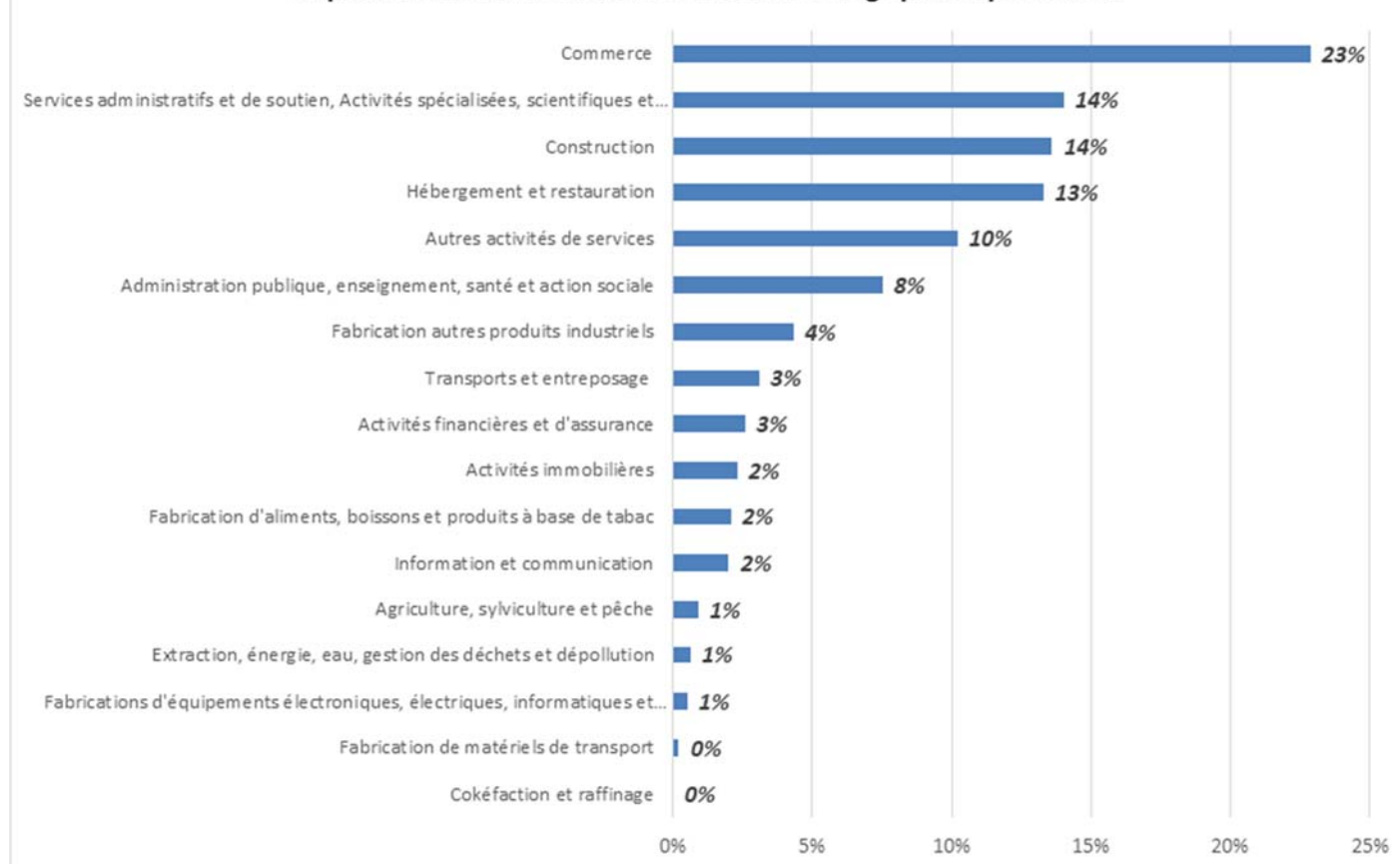
Selon la DARES, près de 60% des salariés faisant l'objet d'une demande d'activité partielle depuis le 1^{er} mars travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés, ces établissements représentant 51% de l'emploi salarié privé en France.

À l'inverse, ceux qui travaillent dans des établissements de plus de 250 salariés représentent 16% des salariés en activité partielle, alors que ces établissements recouvrent 20% de l'emploi salarié privé.

4 secteurs concentrent (toujours) près de 65% des demandes de chômage partiel (pour 58% des effectifs concernés et 60% des heures chômées demandées depuis le 1^{er} mars 2020)

Source : Dares - 28 avril 2020

Répartition du nombre de demandes de chômage partiel par secteur



En Pays de Loire, 61 541 dossiers de demande de chômage partiel ont été déposés depuis le 1^{er} mars 2020, ils concernent près de 704 000 salariés (soit 59% des salariés du privé ligériens) et près de 300 millions d'heures.